

1. OBSERVATIONS DU JURY

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie ;
- vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire ;
- faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question. Le texte quoique relativement bref doit être dense : il doit contenir des références aux travaux, aux concepts et aux mécanismes de l'analyse économique sur la question et ne pas être un étalage bavard de considérations assez vagues. C'est une faiblesse importante relevée régulièrement dans les copies : l'ignorance de notions *de base* relatives au thème du sujet chez de trop nombreux candidats.

Le jury demande donc instamment aux candidats un effort accru quant à l'acquisition de connaissances lors de la préparation du concours. Il y a trop de bavardages sans référence aux notions et travaux élémentaires de la science économique. Les candidats doivent acquérir et faire un usage scientifique des concepts clés au regard du programme du concours.

Les connaissances sont d'autant plus importantes que les résultats scientifiques ne vont que rarement dans le sens commun : les copies qui se bornent à du commentaire n'en sont alors que plus catastrophiques.

Les sujets proposés depuis des années sont centrés sur des problématiques classiques bien repérées :

- de façon à pouvoir différencier les candidats par la notation. La moyenne est de 10/20 conformément au souhait exprimé par les gestionnaires du concours : il est demandé de classer les copies, plus que d'indiquer un niveau dans l'absolu ;
- de façon à permettre de valoriser les candidats qui ont sérieusement préparé l'épreuve et qui mènent une réflexion argumentée de qualité utilisant les travaux de la science économique.

A. Remarques sur la forme

Année après année, la présentation des copies est en progrès : introduction, parties et conclusion sont visibles. Peu importe que le plan soit matérialisé par des numéros et des phrases soulignées ou non. Le saut de lignes pour marquer les parties et sous-parties sont aussi efficaces : c'est à votre convenance, dès l'instant que le correcteur peut aisément retrouver la structure du devoir.

Cependant, quelques prestations sont désinvoltes quant à l'orthographe. Elles restent peu nombreuses en proportion mais sont souvent assez chargées. L'accord de genre sur les mots en *-al* pose problème : international(e), mondial(e), global(e), spécial(e), etc. Une relecture quelque peu attentive éviterait cela.

Des candidats remettent des copies écrites à l'encre bleu pâle : s'ils voulaient ne pas être lus par les correcteurs, ils ne s'y prendraient pas autrement ! Il faut soigner la forme.

Rappelons que l'introduction comporte trois parties : il s'agit d'abord d'amener le sujet, puis d'expliquer le problème, la question posée (la problématique) et enfin d'annoncer l'idée générale à démontrer et le plan (2 ou 3 parties). L'annonce du plan est obligatoire (elle présente en même temps ce que l'on veut démontrer) : il s'agit de répondre à la question posée. Le plan doit être clair, bien apparent (saut de lignes).

Les exigences de forme se justifient en particulier par le fait que les candidats auront à mettre en œuvre des qualités de clarté de communication dans leur vie professionnelle.

Il faudrait encore faire un effort sur la structuration interne des parties en sous-parties. Chaque bloc doit mettre en avant une idée que le contenu vient étayer et démontrer : **dissérer, c'est démontrer**. La rédaction d'une phrase-titre pour chaque partie et sous-partie est impérative pour donner plus de cohérence aux devoirs (cf. corrigé infra), à condition qu'elle énonce une idée sous la forme d'une phrase courte mais éclairante. Cela éviterait le bavardage.

Et c'est là que le fond et la forme se rejoignent : la structuration interne des parties progressera dès que les candidats auront des connaissances plus affirmées sur le fond...

B. Analyse du sujet

Le souci de définition des termes clés du sujet en introduction progresse encore cette année. Définir les termes clés est vital pour pouvoir expliquer la question posée, donner le sens du sujet (la problématique). Il faut absolument soigner cette partie du travail lors de la réflexion en début d'épreuve.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que la compréhension par l'analyse des sujets soumis est une compétence professionnelle future : ils seront exposés à des demandes incessantes (on ne dira plus « sujet ») de la part de clients, de collaborateurs, de managers, etc. S'ils ne font pas attention à ce qui leur est demandé, ils s'exposent à de graves déconvenues dont la sanction sera autrement plus lourde que du rouge dans la marge et une mauvaise note au concours : attention !

Pour l'an prochain, *le jury réitère sa demande* : l'introduction, outre les trois parties rappelées plus haut, doit comporter impérativement dans son contenu :

- la définition de **tous** les mots contenus dans le sujet ;
- une définition du champ spatial et temporel de la question ;
- une **explication de la question** posée (la problématique), qui ne soit pas une simple reformulation immédiate du sujet mais un court paragraphe présentant les enjeux de la question posée, les facettes du sujet, les sous-questions qui se posent : il faut expliquer votre compréhension de ce qui vous est demandé dans le sujet posé ;
- une annonce de l'idée générale et du plan en réponse à la question posée.

1. Le libellé

Tous les termes du sujet doivent être analysés.

Politique économique : on peut définir la politique économique comme l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour agir sur la situation et l'évolution économique du pays. La politique économique est une action générale du pouvoir central, consciente, cohérente et finalisée s'exerçant dans le domaine de l'économie. Les trois instruments de base – politiques réglementaire, budgétaire et monétaire – se combinent diversement pour constituer différents types de politique.

Contrainte extérieure : situation où un état de la balance des transactions courantes impose au pays une certaine politique intérieure, différente de celle qu'il aurait menée en considération des objectifs internes. Cette contrainte définie plutôt réelle peut être également financière (ex : capacité à emprunter auprès du reste du monde, parité de taux d'intérêt, etc.).

Influencer : le *Larousse* définit cela comme l'action, généralement continue, qu'exerce quelque chose sur quelque chose ou sur quelqu'un. Cela sous-tend une mise en relation des concepts précédents.

Le champ spatial et le champ temporel ne sont pas précisés : il faut cependant les expliciter. Sans précision, le programme de l'épreuve est la référence. De l'éclectisme dans les situations, dans le temps comme dans l'espace, était le bienvenu.

2. La problématique

Nota : la problématique se traduit par un texte explicatif du sujet : ne vous contentez pas d'une pseudo reformulation du sujet qui n'apporte rien. Expliquez ce que vous avez compris du problème qui vous est soumis.

Ici, il s'agit de se demander si les politiques économiques menées par les États le sont de manière autonome ou si les aspects externes (balance courante, taux de change, ...) influencent les décisions prises. Si, oui, selon quelle ampleur, par quels mécanismes ? Il faut aussi chercher si la situation est toujours la même en tout temps et en tout lieu pour éventuellement en dégager les caractéristiques.

3. Les documents

Surtout pour une épreuve brève, le dossier documentaire est choisi de manière à aider les candidats en leur fournissant des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents ne sont pas un substitut. Des candidats s'obstinent pourtant.

Il faut cependant un minimum de connaissances pour pouvoir s'en servir. Les documents sont volontairement tronqués : ils donnent des amorces que les candidats doivent développer grâce à leurs connaissances. Ils lancent sur des pistes. Cela est très important à comprendre pour le candidat.

Enfin, ce n'est pas parce qu'une idée est dans un document qu'elle est vraie... Le document 2 indiquait qu'avec une monnaie unique, la dévaluation est impossible et que l'ajustement ne pouvait se faire que par la baisse des salaires. Non. En situation de compétitivité dégradée dans sa composante hors prix (ce qui est le

cas français), cela ne sert même à rien. Seule la recherche de gains de productivité par des politiques structurelles est à même d'apporter des réponses.

C. Précisions

1. L'alliance des mécanismes, des théories et des faits

Il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux de la science économique.

La copie doit intégrer du vocabulaire scientifique, des concepts, des mécanismes, des auteurs cités à bon escient. Bref, les copies doivent refléter les apports de la science économique sur le sujet.

Le jury rappelle que le concours Passerelle propose une palette suffisamment étoffée de possibilités d'épreuves pour que les candidats puissent choisir une discipline où ils ont quelque chose à dire au regard de leur formation passée. Inutile donc de choisir Economie en pensant que l'on pourra toujours faire de la conversation de salon autour de quelques lieux communs...

2. Quelques remarques sur le contenu...

La contrainte extérieure est une notion « qui n'a pas fait recette » : c'est pourtant un grand classique des manuels d'Économie depuis des décennies. La politique économique en économie ouverte aurait dû être regardée de plus près.

Une bonne dizaine de candidats expliquent que depuis le passage à l'euro, les différentes monnaies des pays membres de la zone euro sont dans un système de changes fixes ! La monnaie unique est quand même là au quotidien pour des générations de candidats n'ayant connu que ce système.

Les candidats n'ont aucune idée de la situation dans la phase pré-euro et du rôle de l'euro dans l'allègement de la contrainte extérieure par rapport à cette époque. Contrainte réelle, contrainte financière ; grand pays, petit pays ; l'interdépendance conjoncturelle ; idem. C'est inquiétant à ce niveau.

De nombreuses copies mentionnent la perte de souveraineté monétaire depuis le passage à l'euro : il serait bon de se rappeler la situation avant l'euro. Les pays membres du SME vivaient dans une quasi-zone mark de facto : tout le monde cherchait à caler sa conjoncture sur celle du pays leader, l'Allemagne (la RFA auparavant) : au nom de la PPA relative, différentiel d'inflation faible ou nul et stabilité du change étaient associés. La politique monétaire des suiveurs s'alignait donc sur la politique monétaire du leader : il n'y avait donc plus de souveraineté monétaire depuis belle lurette. Paradoxalement, le passage à l'euro a redonné de la souveraineté monétaire, plus partagée. Lors de leurs révisions, les candidats ne doivent pas prendre pour professeur les démagogues qui peuplent certaines tribunes et parlent fort : il y a des manuels d'histoire économique fort bien faits. Sinon, les copies risquent de relever du propos de fin de banquet lorsque les esprits s'échauffent : cela peut produire au mieux quelques bons mots mais rarement une analyse argumentée.

Globalement, sur les aspects européens, il est inquiétant de voir les candidats épouser les thèses antieuropéennes les plus caricaturales : il n'y aurait rien à sauver du processus d'intégration. Certaines copies sont même parfois complotistes. Il s'agit de réfléchir avec un minimum de nuance et non pas d'épouser les thèses anti ou pro. Mais pour cela, il faut manipuler un minimum de connaissances, ce qui fait généralement défaut à ces mêmes copies.

Il faut également souligner le fait que la politique économique a été réduite aux politiques budgétaires et monétaires : la politique réglementaire, troisième pilier très important, a été largement délaissée.

Le sujet a très souvent été réduit à l'actualité la plus immédiate ; cela est lié à la méconnaissance signalée supra quant à l'évolution de la contrainte extérieure à travers l'histoire économique des cinquante années passées.

3. Références pour préparer l'épreuve.

Il est demandé aux candidats de préparer l'ensemble du programme du concours et de ne pas penser traiter le sujet à travers le prisme du seul cours d'économie éventuellement suivi durant l'année universitaire courante. Pour aider les candidats, signalons :

- l'ouvrage coordonné par A. Beitone, *Économie, sociologie et histoire du monde contemporain*, aux éditions Bréal, fournit un cadre de préparation de grande qualité. Tout son contenu n'est pas exigible. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique ;

- le *Dictionnaire des sciences économiques* d'A. Beitone, A. Cazorla, C. Dollo et A.-M. Draï édité chez Armand Colin serait d'un usage salutaire pour acquérir le sens des notions au gré des révisions :

- la revue *Alternatives Économiques* publie chaque année deux hors séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique et sérieux des thèmes actuels avec des mises en perspective historique ;
- la consultation des numéros récents des *Cahiers Français* à la Documentation Française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

Signalons enfin deux ouvrages de poche bien commodes publiés chaque année depuis plus de dix ans à La Découverte dans la collection Repères : *L'économie française* avec la collaboration de l'OFCE et *L'économie mondiale* avec la collaboration du CEPII. Dans un format très court mais dense et rigoureux scientifiquement, les candidats trouveront des synthèses remarquables sur les thèmes qui les préoccupent.

La préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945.

2. PROPOSITION DE CORRIGÉ (PLAN DÉTAILLÉ)

Il n'y a pas qu'une seule manière de traiter un sujet : plusieurs types de plans peuvent être envisagés (en particulier, il est absurde de s'imposer a priori de faire deux ou trois parties). De nombreuses copies ont obtenu de très bonnes notes avec d'autres plans, d'autres approches que celle proposée.

Ce qui compte, c'est la pertinence, la logique, la clarté des démonstrations permettant de traiter le sujet.

La rédaction qui suit propose un tour de la question qui pouvait être plus ou moins développé selon les connaissances du candidat dans le temps imparti qui rappelle-le est bref. Il faut cependant rédiger un texte dense et argumenté et non un bavardage approximatif.

Le corrigé qui suit n'est pas une rédaction intégrale : il pose des axes détaillés. Il est certainement excessif pour une épreuve de deux heures.

INTRODUCTION

1) On amène le sujet (*on définit les termes du sujet au fur et à mesure de leur emploi dans la rédaction*)

L'action réglementaire des États est une politique ancienne. Par contre, l'action sur la conjoncture est bien plus récente. Longtemps cantonnée à la gestion du change et du niveau général des prix, la politique économique (définition) dans son volet conjoncturel, prend de l'importance durant l'Entre-deux-guerres lorsque les gouvernements réalisent que le laissez-faire ne règle rien face à la crise de 1929. La contrainte extérieure (définir) est alors surtout présente à travers les taux d'intérêt des placements et l'état du solde commercial. La déflation est souvent une réponse, inappropriée.

2) On pose le problème (*les mots de liaison contenus dans le sujet permettent de s'approprier le sens de la question posée*)

La politique économique des pays développés est-elle influencée par la contrainte extérieure ?

Exposez la problématique en rédigeant un texte avec les éléments déjà exposés supra §1.B.2. Non repris ici.

3) On annonce le plan et l'idée générale : *il s'agit de construire une phrase de manière à indiquer la thèse et annoncer la progression de l'argumentation sans ambiguïté (elle peut être construite comme un quasi-assemblage des phases-titres des parties de niveau 1)*

I. Pour de nombreux pays, la contrainte extérieure « traditionnelle » (réelle, résultant du solde commercial, ou mieux du solde courant) n'existe pas ou plus

A. Le cas général : un déficit courant, qu'il soit issu d'une politique de relance ou non, fait que la politique économique est contrainte, « bute » sur la contrainte extérieure

- En présence d'un déficit courant, spontané ou provoqué par une politique de relance isolée du fait du jeu de la propension à importer, il se peut que la politique économique interne soit contrainte par les phénomènes externes (mécanisme du multiplicateur en économie ouverte). Cela progresse avec l'ouverture des économies qui va croissant à partir du début des années 1960 (Conséquence du GATT, de la CEE).
- La monnaie se déprécie toutes choses égales par ailleurs, l'endettement progresse (il faut financer le déficit) et il faut parfois prendre des mesures pour l'ajuster (freinage de l'absorption, mesures en faveur de la compétitivité).
- C'est le cas par exemple à l'issue de la relance Mauroy de 1981, relance isolée dans un contexte : relance puis abandon de la politique domestique pour une politique d'austérité pour rétablir les grands équilibres dégradés (« *l'international commande, le national suit* », L. Stoléru). Plus généralement, c'est le cas des situations de stop and go (modèle d'interdépendance conjoncturelle, Lecaillon).

B. Des situations de nature différente permettent d'échapper à la contrainte extérieure

- Les stratégies non coopératives sont souvent sous optimales : la relance concertée en cas d'équilibre de sous emploi est une meilleure stratégie pour les partenaires (mais problème de dilemme du prisonnier qui fragilise).

- Une organisation institutionnelle peut stabiliser la coopération : l'UE est un cadre qui permet d'échapper en partie à la contrainte extérieure du fait des interdépendances et de l'importance du commerce intra européen. La création de la monnaie unique a permis de supprimer une partie de la contrainte extérieure du fait que l'euro est accepté comme monnaie internationale (comparé aux situations pré-euro...).
- Seuls des grands pays peu nombreux ont la capacité d'y échapper seuls : c'est le cas des États-Unis (attitude de « benign neglect ») ou de l'Allemagne avant l'euro dans le cadre du SME de 1979 à 1992.

Conclusion partielle :

- 1) Reprise l'idée de la phrase-titre I
- 2) Transition

II. Mais pour autant la contrainte n'a pas disparu, elle a « refait surface » sous sa forme financière dans un contexte de mondialisation financière

A. Dans un contexte de mobilité forte des capitaux, la contrainte extérieure devient plus financière

- Depuis longtemps, les aspects financiers ont eu leur place et ont obligé les pays à veiller à leur balance des paiements, leur taux de change.
- Depuis les années 1980, la financiarisation accrue des économies augmente la mobilité et la substituabilité des capitaux (3D, H. Bourguinat).
- Ainsi, les déplacements de capitaux de place en place, d'une monnaie support à une autre, provoquent des déséquilibres accrus qui mobilisent les politiques domestiques de plus en plus loin des questions du chômage, du plein emploi et de la croissance. Les mouvements de portefeuille affectent les taux de change et les taux d'intérêt (Tobin et Markowitz) et la politique monétaire n'est plus autonome (Triangle d'incompatibilité de Mundell).
- L'Europe essaie de prendre des mesures pour prévenir une partie des difficultés à travers les critères de Maastricht même si cela se révèle une réponse partielle. Des pays se voient peut-être trop libérés de la contrainte extérieure puisque la Grèce avant la crise peut émettre des obligations au même taux que l'Allemagne. Cela constitue une aubaine, qui se révélera ensuite comme un cadeau empoisonné.

B. Cela culmine (pour le moment) avec la crise du subprime et ses conséquences

- La financiarisation accrue de l'économie place des économies nationales sous la dépendance des opérateurs de marchés intensifiant la contrainte extérieure financière.
- Le renflouement des banques « too big to fail » et la crise creusent les déficits publics déjà trop importants : la crise des dettes souveraines fait ressortir la crise financière au grand jour. Les besoins de financement rendent difficiles les ajustements et la contrainte extérieure plus réelle revient sur le devant de la scène avec l'anormale polarisation des excédents des uns et des déficits des autres ; elle s'ajoute à la contrainte extérieure financière.

Conclusion partielle :

- 1) Reprise l'idée de la phrase-titre II
- 2) Transition

III. La financiarisation a rendu complexe et contrainte la régulation conjoncturelle : des actions sont devenues inopérantes mais cela n'empêche en rien l'action réglementaire pour agir sur les structures

A. Dans bon nombre de domaines, la politique économique garde de son autonomie

- De nombreux problèmes relèvent de la compétence des États et de leur bon vouloir. L'organisation de la protection sociale, le droit du travail, les choix en matière d'infrastructures, etc. Il y a la place pour une action réglementaire qui relève des choix politiques et de la recherche d'un compromis social à l'intérieur de la nation.
- La dérive des budgets publics depuis 30 ans ne peut être mise sur le compte de la contrainte extérieure : des choix nationaux en sont à l'origine.
- Pour des pays développés, la compétitivité est souvent essentiellement un problème de compétitivité hors prix : les incantations à une possibilité de dévaluation perdue ne régleraient rien de la politique de recherche, des choix de spécialisation. L'euro est le même pour les Allemands et les Français et les dévaluations compétitives des années 1930 n'ont fait qu'approfondir la dépression.

B. La politique conjoncturelle garde peut-être plus d'autonomie qu'on ne le pense à condition de faire aussi de la politique

- Même la politique conjoncturelle garde de l'autonomie, sous réserve d'être menée à un niveau plus coopératif : informel avec les sommets du type Gx, plus formel dans le cadre de l'UEM (pour devenir une zone monétaire optimale). Car le Pacte de stabilité et de croissance est moins une politique qu'une police budgétaire.
- La monnaie unique a permis aux pays membres de l'UEM de retrouver leur souveraineté monétaire abdiquée dans une zone mark de facto. Il y a une politique monétaire unique. Les débats autour du rating des dettes publiques sont devenus un non-événement après avoir fait la une des médias.
- Pour cette dernière, ce sont plus les difficultés politiques que la contrainte financière qui sont déterminantes : le cas du sauvetage financier de la Grèce l'a illustré à merveille (malheureusement).

CONCLUSION

- 1) Reprise de l'idée générale (intro 3)
- 2) Ouverture (un thème lié mais en soi hors sujet, pas nécessairement une question).